

## REUNION DU JEUDI 14 DECEMBRE 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Luc NOLET. Olivier SAVARY. Maurice BARBE. Philippe SODOYER. (adjoints). Bruno DI BLAS. Thierry CORBERON. Denis LOROT. Xavier RATTE. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Danièle BROUIN. Florence CHAMON (conseillers municipaux).

Absents excusés : Lénia HOUEL. (pouvoir M.BARBE). Xavier DUCHET (pouvoir D.BROUIN).

Secrétaire de séance : D.GAUTHIER.

Il est donné lecture du dernier compte-rendu qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### Voirie

Rue des Coteaux Fleuris – Un devis a été demandé pour la réfection de la traversée de l'écoulement des eaux pluviales. Soit le changement des caniveaux (8 651.30€), soit la pose de buses (5 952.55€). Les élus décident, à l'unanimité, la pose de buses.

### Eclairage public

Ce sujet a été mis à l'ordre du jour mais l'étude en cours par le syndicat d'électrification ne nous a pas encore été remise.

### Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées doit procéder à l'établissement des montants d'attribution de compensation aux communes membres. Notre commune devrait bénéficier d'une allocation d'un montant de 120 919€. Cette somme serait versée de janvier à décembre à hauteur 10 076.58€ par mois chaque année de 2018 à 2020. Cette dotation sera fixe pendant 3 ans et pourra évoluer en fonction du « dynamisme » de la commune.

Les élus, à l'unanimité, acceptent le décompte présenté tant pour son montant que pour la périodicité des versements.

### Informations diverses

Rentrée scolaire 2018 - Semaine de 4 jours ou 4.5 jours.

Les élus sont informés :

- Qu'une réunion de tous les parents a été organisée le lundi 4 décembre à 18h.

A la fin de la réunion un questionnaire a été distribué aux familles. Après dépouillement, 19 familles étaient pour 4 jours et 17 familles pour 4.5 jours.

Vu le nombre de réponses, non représentatif du nombre de familles, le questionnaire a été envoyé aux absents en leur demandant une réponse pour le vendredi 9 décembre.

Au final, 75% des familles ont répondu : 58% pour 4 jours et 42% pour 4,5 jours.

- Que le conseil d'école s'est réuni le lundi 11 décembre à 17h.

5 parents et 5 enseignants étaient présents : 9 pour la semaine de 4 jours et 1 pour la semaine de 4.5 jours.

- Qu'une réunion du SIVOS s'est tenue le mardi 12 décembre à 18h.

Les élus ont voté : semaine de 4 jours : 7 voix ; semaine de 4.5 jours : 1 voix

Un courrier a été adressé à l'Académie pour la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.

Toutefois, suite à cette décision, le planning des salariés sera à revoir. En effet, pour l'accueil du matin et du soir, il faudra 2 salariés. Malgré tout, pour la restauration, il faudra 4 personnes.

Taxe d'habitation – pour information sur notre commune 355 foyers payent de la TH et 43 en sont exonérés. Le produit net pour la commune est de 160 638€.

Avec la nouvelle réforme, 236 nouveaux foyers seront exonérés, le dégrèvement serait de 102 957€.

Girodmédias – une visite a été effectuée le 24 octobre au cours de laquelle aucun problème n'a été signalé.

Rallye automobile – nous avons reçu les remerciements de l'ASA pour la participation de notre commune. La prochaine course sera organisée les 3 et 4 novembre 2018.

Vœux – le samedi 6 janvier 2018 à 17h.

### Questions des élus

- Xavier RATTE a été interrogé par un parent d'élève pour l'achat de fournitures par les élèves et la non fourniture de livres aux enfants.

Gérard ARNOUITS rappelle que l'école est gratuite et que les fournitures doivent être payées sur les crédits du SIVOS (environ 60,00 € par élève). Il s'en est entretenu avec la directrice pour la prochaine rentrée.

En ce qui concerne l'achat de livres, c'est le choix de l'enseignant.

- François TURCIN demande qui doit entretenir la devanture du salon de coiffure.

- Danièle BROUIN : Lors d'une visite à la déchetterie, a été surprise d'apprendre que les bennes allaient être réhaussées.

En effet, c'est dans un souci de sécurité afin d'éviter que les utilisateurs tombent à l'intérieur et que les déchets soient bennés.

Séance levée à 22h 30mn.